

Objet

Demande étude énergétique Maison de la Forêt

Suivi par

Notre Référence
SG/Fonctionnement et moyen généraux
Freddy RAMALINGOM
Tél : 0690 837 845
Courriel : freddy.ramalingom@guadeloupe-parcnational.fr

Date

Saint-Claude le 06 Mai 2021

Bonjour,

Nous avons rédigé un cahier des charges afin de préciser notre demande, il est composé des 5 parties suivantes :

- Contexte de la demande
- Objectif
- Périmètre
- Ressource
- Délais
- Critères de sélection des offres

1) Contexte de la demande

La Maison de la Forêt (MDF) est un des sites du Parc National de la Guadeloupe, elle est située sur la route de la Traversée, au cœur du Parc national. L'accueil est assurée par des agents du Parc, c'est un point d'information pour les différents visiteurs. La MDF doit accueillir dans les deux prochaines années un espace musée entièrement repensé. C'est un site isolé qui n'est connecté ni au réseau électrique ni au réseau d'eau. Actuellement alimenté par une installation photovoltaïque pour la partie électrique, et par un système de pompage d'eau de rivière pour l'alimentation en eau.

2) Objectif

Nous souhaitons étudier plusieurs possibilités de création d'énergie électrique. La problématique actuelle est que le site n'est pas souvent ensoleillé au vu de son emplacement géographique et sous la canopée. En effet, il se situe en Cœur de Parc et il n'est pas possible d'élaguer les arbres.

En corrélation avec le choix et la puissance de la production électrique nous souhaitons bénéficier de la méthode la plus efficace pour collecter de l'eau et la réinjecter dans le réseau du site. Le tout dans le respect dans l'environnement et en adéquation avec un site éco-remarquable.

3) Périmètre

Le service référent est le Secrétariat Général et plus précisément l'unité de fonctionnement et des moyens généraux (Responsable de l'unité : M. RAMALINGOM). L'étude demandée est à transmettre au Parc National de la Guadeloupe.

4) Ressource

L'unité de Fonctionnement et des moyens généraux sera disponible afin de répondre aux interrogations dans la limite des informations à leurs disposition. Certains documents de la conception des bâtiments ont été archivés et pourront être, si nécessaire, mis à disposition.

5) Délais

Le délais pour cette étude ne doit pas excéder 40 jours. Entre la validation de la prestation et la remise du rapport.

Votre proposition tarifaire est attendue au plus tard le **21 Mai 2021**.

6) Critères de sélection des offres

a/ La notation du critère valeur technique sera appliquée comme suit : 60%

- Compétences et expériences de l'équipe en charge de la réalisation de l'étude ,
- Déroulement détaillé de la mission phase par phase, sommaire du rapport fourni en fin d'étude :
- Moyens techniques et matériel mis en œuvre pour réaliser la mission.

b/ Critère prix : 40%

Merci de bien vouloir nous faire une proposition tarifaire en tenant compte des informations fournis ci-dessus. Pour toute interrogations ou informations supplémentaires, vous pouvez contacter M. RAMALINGOM par téléphone au 0690 83 78 45 et par mail au freddy.ramalingom@guadeloupe-parcnational.fr.

A Saint-Claude, Le *6 mai 2021*

Maître d'Ouvrage

VP La Directrice **La Secrétaire Générale**

Valérie SÉNÉ

Marie-Pierre TROPLENT 2/2